



## Résolution du conseil communal du 21 avril 2020

Le Conseil,

- Approuve l'acquisition pour cause d'utilité publique d'un bien chaussée de Bruxelles 18-20
- Approuve les modifications budgétaires n° 1 et 2 du service ordinaire et extraordinaire du budget 2020
- Approuve les modifications budgétaires n° 4 et 5 du service ordinaire et extraordinaire du budget 2020
- Approuve la modification budgétaire n° 3 du service extraordinaire du budget 2020
- Approuve l'appel à projet pour l'occupation temporaire et transitoire des sites Chassart et Axima
- Approuve l'offre pour une étude détaillée du sol et pour une étude de risque suite à la convention Bruxelles-Environnement relative au lot 2 de la « centrale de marché pour les études de pollution du sol destinée aux organismes publics bruxellois »
- Approuve l'acquisition de matériel informatique pour le bon fonctionnement des services et leur intégration dans le parc informatique communal
- Approuve la convention de transaction pour la livraison de mazout de chauffage
- Modifie le règlement-redevance sur la célébration civile des mariages librement demandée par les particuliers
- Modifie le règlement-taxe sur la constitution de dossiers administratifs
- Modifie le règlement-taxe relatif aux décès et arrivées tardive au cimetière
- Approuve la convention de transaction pour la fourniture de denrées alimentaires et petits ustensiles ménagers
- Approuve la convention de collaboration entre la Commune de Forest et le CPAS de Forest pour la réalisation d'un marché conjoint relatif à la mise à disposition du personnel communal et du CPAS de chèques-repas et chèques-cadeaux
- Approuve le règlement d'adhésion à la centrale d'achat de l'intercommunale Sibelga en vue de l'acquisition de véhicules à carburants alternatifs, de bornes de recharge et d'outils de gestion de ces bornes au profit des pouvoirs locaux et régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
  - la restauration et la rénovation de l'Hôtel Communal de Forest, Phase II: enveloppe intérieure
  - le remplacement du gazon synthétique dans l'aire de jeux du Bempt
  - la création d'une régie communale autonome en vue de la gestion d'une partie du patrimoine immobilier de la Commune de Forest
- Approuve les comptes 2018 de l'asbl MARGE
- Approuve la convention entre la commune et GC Ten Weyngaert 2020-2025
- Confirme l'ordonnance de police du Bourgmestre du 17 avril 2020
- Nomme 1 enseignant
- Remplace la secrétaire communale pendant son congé du 9 avril au 17 avril 2020 et du 25 mai au 27 mai 2020